

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Décembre 2023



Forfait mobilités durables

Les demandes de remboursement des frais de transport dans le cadre de l'utilisation d'un transport doux (vélo, trottinette, co-voiturage...) sont à déposer sur la plateforme Colibris jusqu'au 31 décembre 2023. Le versement de l'indemnité aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2024. Ce forfait mobilités durables est cumulable avec un remboursement domicile/travail via les transports publics à condition que cela ne corresponde pas à la même portion du trajet.

[Voir la circulaire](#)

Prime de partage de la valeur (PPV)

A compter du 1^{er} décembre 2023, il est possible de verser deux primes par année civile, primes qui peuvent être complètement différentes l'une de l'autre. Autrement dit, il est possible de le faire dès 2023, dans le cadre des NAO (Négociations annuelles obligatoires) sous réserve de ne pas avoir déjà atteint les plafonds.

En 2024, les conditions changent : la prime ne serait plus exonérée fiscalement sauf pour les salarié·es ayant une rémunération inférieure à 3 SMIC.

Loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023 portant transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise, art.9, JO du 30 novembre 2023.

Grève le 12 décembre 2023

L'intersyndicale de la voie professionnelle exige le retrait du projet de réforme contre le lycée professionnel ; cette dernière prévoit dès la rentrée 2024 de réduire le bac professionnel à 2,5 ans voire 2 ans puisque le parcours commun des élèves de lycée pro serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées à fin avril. L'objectif est d'augmenter la durée des périodes de stage au détriment des heures d'enseignement en classe. Cette réforme engendrera des résultats en baisse aux examens et une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels. C'est à la marche vers une annualisation du temps de travail des enseignant·es et à la suppression d'heures d'enseignement que conduira cette énième réforme de la voie professionnelle.

Joyeuses
Bonnes
fêtes
Sundep fin année
Solidaires
Paris

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Tél. : 01 83 94 67 85 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <https://www.sundep.org> - Site académique : <https://www.sundep.paris.org>